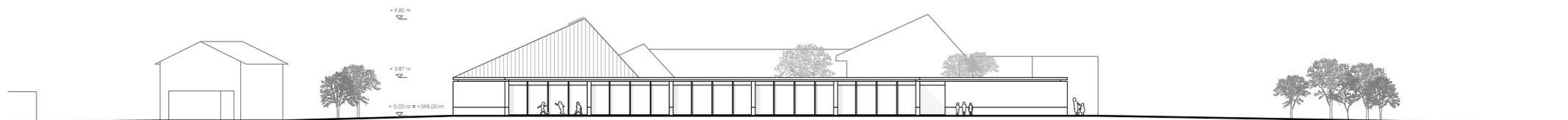
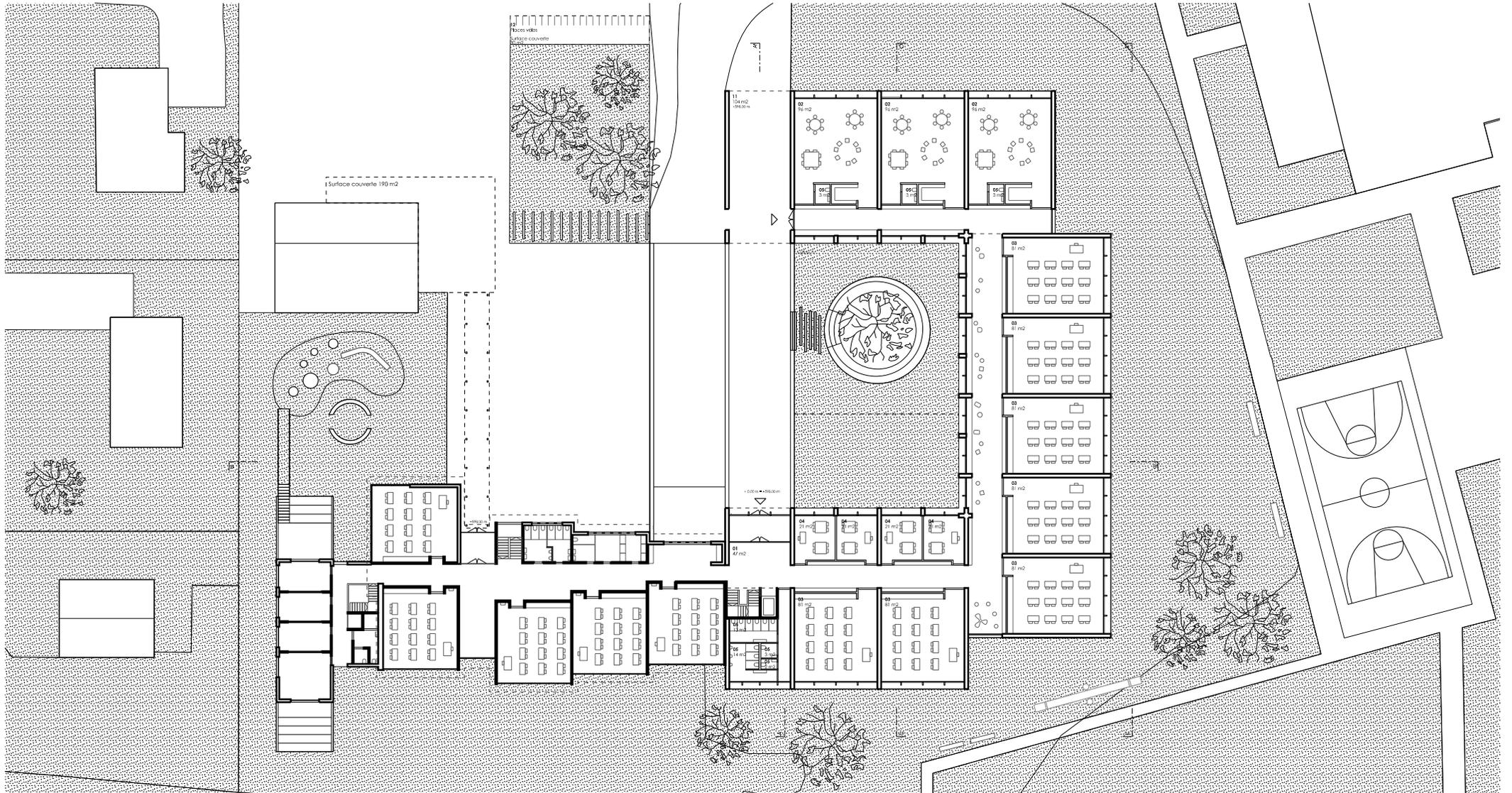


Plan de site 1:500

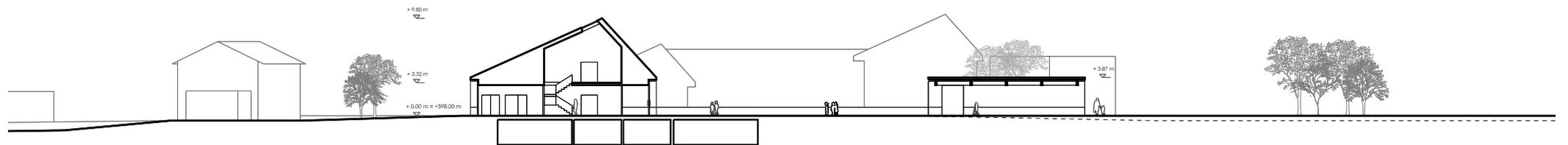


Élévation E-2 1:200





Plan de rez 1:200

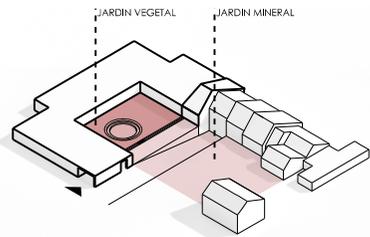


Coupe A-A' 1:200

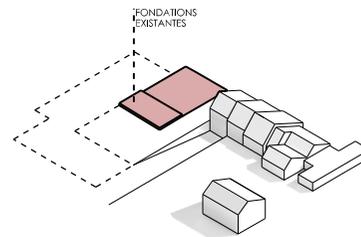




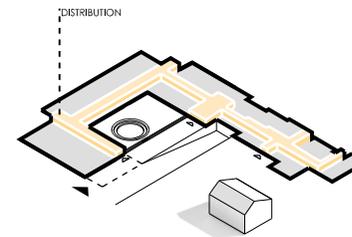
Vue extérieure



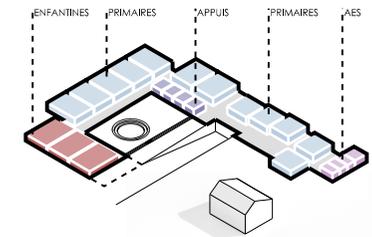
Implantation



Fondations



Entrée et distribution



Disposition programmatique

Implantation
L'implantation de l'extension de l'école de Matran répond à deux enjeux clés. Il s'agit de doubler le nombre de classes présentes sur site tout en assurant une continuité entre le système existant et son extension. Une liaison chapeauté doit également assurer cette continuité. Le parti retenu consiste à inscrire le projet dans la logique existante et la prolonger. Dans cet esprit, le projet propose de faire évoluer la typologie vers un bâtiment à cour. Cette stratégie a l'ambition de définir une nouvelle identité à l'école qui s'organise désormais autour d'une cour et d'éviter un étalement en direction des aires de sport situées à l'est du site.

Typologie
Le projet dispose les classes autour d'une cour. Ces classes profitent de dégagements extérieurs tandis que la distribution, aménagée par des espaces de travail, est en relation avec la cour intérieure. La cour s'ouvre côté rue pour l'accueil des enfants. Le projet propose une porosité que ce soit sous la forme de dégagements visuels ou de passages au travers du bâtiment. L'espace de la cour est thématique et se décline en une aire minérale, située devant le bâtiment existant, et une aire végétale située devant le nouveau bâtiment. La cour est utilisée comme outil pédagogique. Les enfants peuvent se réunir et profiter d'un lieu d'enseignement extérieur à l'ombre d'un arbre.

Entrée et distribution
Le projet propose un nouveau porche d'entrée pour l'école. Cette nouvelle adresse se situe au plus près de l'accès principal du site et amène à la cour. Les différentes entrées dans le bâtiment se font depuis la cour. Le raccord entre le bâtiment existant et le nouveau bâtiment sert de rotule pour la distribution au sein de l'édifice. L'organisation distributive (ascenseurs, escaliers, couloir et accès à la salle polyvalente) est conservée en l'état. Aucune modification de l'existant n'est prévue. Cette rotule est signalée comme point d'entrée principal grâce à une ré-interprétation volumétrique de la toiture à deux pans.

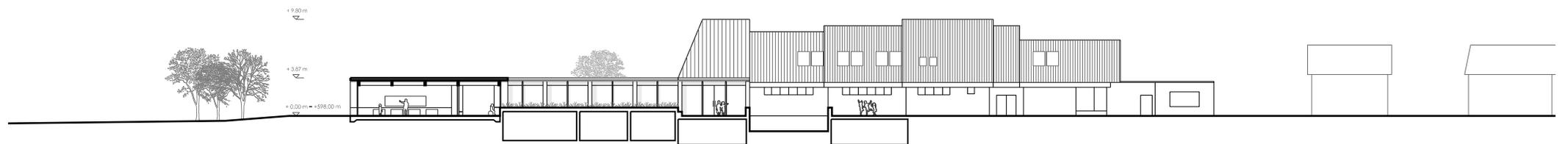
Fondations
Le projet s'inscrit sur les fondations existantes. L'abri de protection civile sert de socle au projet et à la cour. La continuité entre les niveaux est assurée entre l'existant et l'extension. La structure porteuse des classes est serrement installée sur les murs porteurs situés au sous-sol de l'abri. Le projet profite ainsi d'une contrainte du site pour définir les nouvelles règles de jeu.

Disposition programmatique
Le projet réunit les classes enfantines d'un côté et les classes primaires de l'autre. Les classes enfantines se situent à proximité du nouveau porche d'entrée. Elles peuvent être, le cas échéant, séparées du reste de l'école. Le reste des classes primaires et des salles d'apais se situe en continuité des classes primaires existantes.

Surélévation
Pour répondre aux besoins toujours croissants en terme de locaux d'enseignement, la typologie permet d'envisager plusieurs formes d'extension. La prolongation du bâtiment autour de la cour d'une part et l'installation d'un deuxième niveau d'autre part.

Matériaux
Le projet s'engage en terme de durabilité et d'économie. Il s'agit de valoriser les matériaux trouvés sur le site et de limiter le bilan carbone de la construction. L'utilisation du béton armé se limite au strict nécessaire. Les fondations existantes sont réutilisées comme socle pour le projet. L'utilisation du matériau est réduite aux parties en contact avec le terrain. Les murs porteurs sont en pisé. La terre trouvée sur site peut servir comme élément de construction. La charpente en hêtre qui provient des forêts de la commune. Autant que possible, les sections et les portées seront réduites de manière à pouvoir utiliser du bois massif et limiter l'usage de colles.

Système constructif
Le système constructif est simple. Le bâtiment profite des fondations de l'abri de protection civile d'une part et comble les besoins d'un abri en béton armé. Les classes sont séparées par un mur porteur en pisé. Son assise repose à même niveau que la partie haute de la dalle de protection civile. La charpente en bois reprend les efforts de la toiture et les distribue sur les murs de refend. Côté cour, la distribution est rythmée par des porteurs ponctuels. L'unité de la salle de classe est la cellule à partir de laquelle le système porteur se développe.

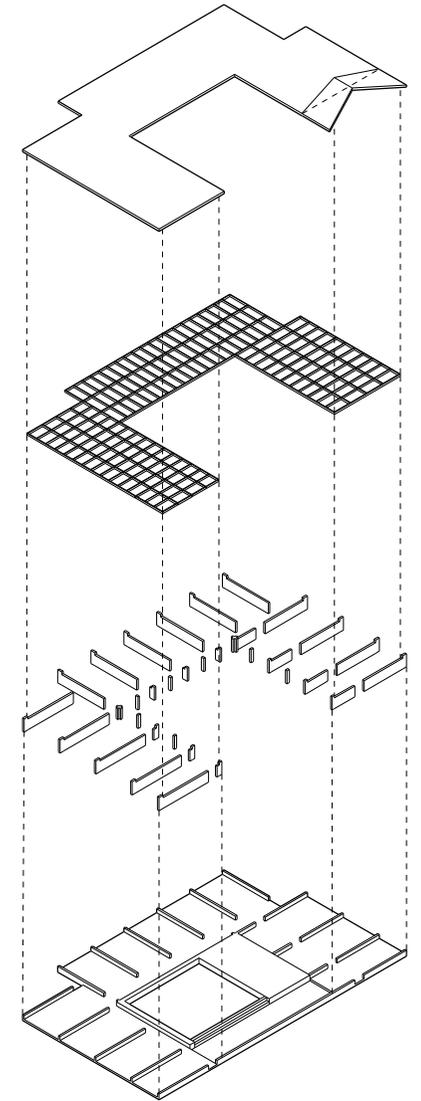


Coupe B-B' 1/200

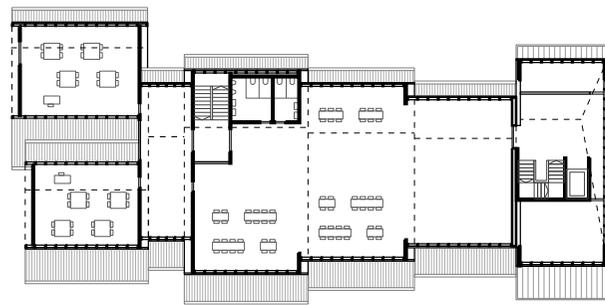




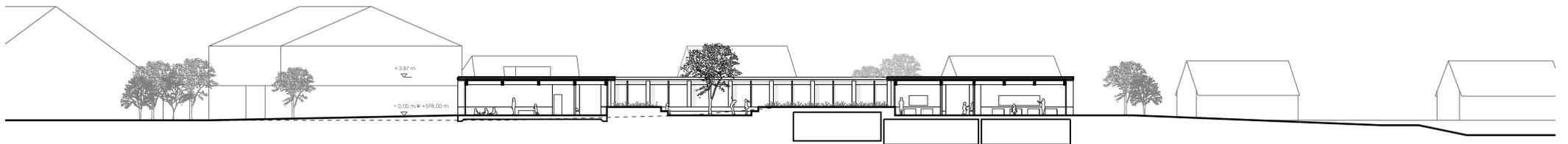
Vue intérieure



Axonométrie structurelle éclatée



Plan d'étage 1:200



Coupe C-C' 1:200

